

48 rue Lacordaire
75015 PARIS
contact@popp15.fr

CABINET SELARL POPP15 DES DOCTEURS BUTEL ET NGUYEN KIM
MEDECIN SPECIALISTE EN OPHTALMOLOGIE
SECTEUR 2

Le cabinet est affilié au conventionnement **secteur 2 non OPTAM**.

Nous pratiquons le **tiers payant sécurité sociale** : vous réglerez donc la somme des 30% du tarif CPAM et le dépassement d'honoraires sur le coût total de la consultation.

Vous trouverez ci-joint les tarifs les plus fréquemment appliqués :

(Remboursement dans le régime général de Sécurité sociale : 70% des tarifs conventionnés)
BR = base de remboursement*

Tarifs à indiquer (si fourchette préciser les critères de détermination des honoraires)

Consultation d'ophtalmologie coordonnée avec le médecin traitant ou un autre médecin : examen de la motricité oculaire +examen de la vision binoculaire (BJQP00210 + BLQP01010)	75 à 85€ (BR 38,90 €)
Avis de consultant (paupières, cornée, glaucome)	90 à 100€ (BR 55€)
Examen de la vision binoculaire + Fond d'œil (BLQP010 +BGQP002)	80 à 90€ (BR 40,95 €)
Consultation rétine avec Fond d'œil + OCT (BZQK001 + BGQP002)	130 à 140€ (BR 70,69 €)

Prestations les plus couramment pratiquées	
Injection intravitréenne sur 1 œil (BGLB001)	175 à 180 euros(BR 83,60)
Chirurgie de chalazion	220 à 280 euros (BR 78,78)
Champ visuel (BLQP00410)	75 à 80 euros (BR 39,43)
Skiacol enfant, adulte (patient ayant déjà consulté)	45 à 50 euros(BR 40,95)

** Hors du parcours de soins coordonné pour les plus de 16 ans (pas de médecin traitant déclaré ou consultation d'un autre médecin que son médecin traitant sans être orienté par celui-ci), le montant du remboursement de l'Assurance Maladie est diminué à 30 %.*

Pour toute information complémentaire : consulter l'annuaire santé du site internet www.ameli.fr
Membre d'une AGA acceptant, à ce titre, le règlement des honoraires par chèque libellé à l'ordre de la SELARL POPP15.